

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 22 (1976)

Heft: 1

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

affaires fédérales

La Confédération va étudier les résolutions du congrès des femmes suisses de 1975

Le Conseil fédéral a pris connaissance des résolutions adoptées par le 4^e congrès des femmes suisses et a chargé le Département de l'intérieur, le Département de justice et police et le Département de l'économie publique, d'étudier les problèmes qui requièrent des mesures de la Confédération. Deux résolutions ont trait à la création d'un organe fédéral pour les questions concernant les femmes. Les divers aspects de cette proposition seront examinés par le Département fédéral de l'intérieur, soit l'Office des affaires culturelles.

Deux autres résolutions exigent l'égalité de traitement de l'homme et de la femme dans la société et la famille, dans le monde du travail, l'éducation et la formation professionnelle. Les études à ce sujet seront coordonnées par le Département fédéral de justice et police et le Département fédéral de l'économie publique.

En outre, le Conseil fédéral a demandé à tous les Départements de mentionner expressément dans leurs chapitres de rapport de gestion annuel, toutes les mesures relevant de leur compétence et touchant la situation particulière de la femme. (ats)

Un timbre spécial consacré à « la main tendue » au Suisse

Une main, un cœur, une flèche : ce n'est pas une inscription d'amoureux sur le tronc d'un arbre, mais l'emblème des services de secours par téléphone. Mieux connus sous le nom de « Die dargebotene Hand /La main tendue/telefono amico », ces services bénévoles font l'objet d'un timbre-poste spécial paru le 11 septembre. Edité à dix millions d'exemplaires par le service philatélique des P.T.T. à Berne, ce timbre de 30 centimes sans surcharge montre l'emblème bien connu de « La main tendue », sur fond rouge.

Les services de secours par téléphone de « La main tendue » s'efforcent de répondre à qui-conque se trouve dans une situation de crise et n'a personne avec qui en parler. Ils fonctionnent 24 heures sur 24 dans douze villes de Suisse et leurs principes de base demeurent le dialogue et la discrétion. (ats)

Des Suisses au service des organisations internationales

Dans le cadre de la coopération technique multilatérale avec les pays en développement, l'O.N.U., l'Onudi, la F.A.O. et le B.I.T. ont confié au cours de ces

derniers mois des missions d'experts à des spécialistes suisses, a indiqué le Département politique fédéral.

Ainsi, les nations unies ont engagé M. Joseph Lehmann, chef de service de l'inspecteur des douanes de l'aéroport de Zurich, à Kloten, en qualité d'expert pour l'allègement des formalités douanières de trafic de marchandises, à Bangkok, en Thaïlande, pour une durée d'un an. De son côté, l'Onudi, organisation des Nations Unies pour le développement industriel s'est assuré les services de M. Othmar Schmidt, ingénieur, du Grand-Saconnex (ge), comme expert en construction de machines (équipements) électriques lourdes, à Lima, Pérou, également pour un an, et ceux de M. Jean-Louis Noverraz, ingénieur à St-Julien-en-Genevois (France), comme expert ingénieur-mécanicien, à Ougadougou, pour deux mois.

Quant à la FAO organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, elle a engagé M. Christian Auer, ingénieur forestier à Coire, en qualité d'expert pour la mise en valeur de forêts et pour le développement des industries forestières à Yaoundé (Cameroun) pour deux mois. Enfin, le Bureau International du Travail emploie pour une période d'un an M. Rotach, licencié es sciences économiques, Schwarzenbourg, comme expert analyste de l'emploi, à Tunis (ats).

Un Suisse à l'honneur

Le Suisse Kurt Brun, de Bremgarten (Be), a reçu un prix principal pendant l'« exposition internationale de radio et télévision » de Berlin-Ouest, pour son travail dans le domaine de l'enregistrement de données.

Deux savants suisses et un savant allemand travaillant en Suisse sont à l'honneur

Deux savants suisses, les professeurs Ladislav Laszt, directeur de l'Institut de recherche en cardio-angiologie de l'université de Fribourg, et Gregor Wentzel, d'Ascona, ont reçu une récompense pour leurs prestations scientifiques, le premier à Karlsruhe, le second à Munich. De plus, le physicien allemand Dieter Haidt, travaillant au Cern à Genève, a également reçu une distinction à Munich.

Né en 1908 en Hongrie, le professeur Laszt enseigne à Fribourg depuis 1938 et dirige l'institut de recherche en cardio-angiologie depuis 1963, lequel est mondialement connu. C'est pour ses travaux concernant la biochimie des parois veineuses qu'il reçut la médaille Ratschov « Curatorium internationale angiologorum », à l'occasion de la 27^e semaine allemande de thérapie à Karlsruhe.

Quant au professeur Wentzel, 77 ans, pionnier de la mécanique quantique (application de la théorie des quanta, ou valeurs auxquelles correspond une manifestation d'énergie, en physique), il a reçu à Munich la plus haute distinction de la société allemande de physique, la médaille d'or Max Planck (physicien allemand mort en 1947).

De son côté, le professeur Haidt (36 ans), a reçu un prix, également à Munich, pour sa participation active à la découverte en matière atomique du « courant neutre ». (ats/dpa)

**

Nomination d'ambassadeurs

Le Conseil fédéral a procédé à la nomination de nouveaux ambassadeurs. Il s'agit de :

— M. Henri Monfrini, actuellement ambassadeur en Belgique, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en Italie. L'ambassadeur Monfrini succède à l'ambassadeur Arturo Marzionelli qui prendra sa retraite. Le Conseil fédéral exprime à l'ambassadeur Marzionelli ses remerciements pour les services rendus.

— M. René Keller, actuellement directeur de la Directions des organisations internationales du Département politique, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en Autriche.

— M. Oscar Rossetti, actuellement ambassadeur en Autriche, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en Tunisie. Il succède à l'ambassadeur Auguste Hurni actuellement ambassadeur en Tunisie et en Libye, avec résidence à Tunis, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en Belgique.

— M. Henri Monfrini, récemment nommé ambassadeur de Suisse en Italie, en cette même qualité également à Malte, avec résidence à Rome.

— M. Marcel Grossenbacher, actuellement ambassadeur en Argentine, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en Australie. L'ambassadeur Grossenbacher succède à l'ambassadeur Max Koenig qui prendra sa retraite. Le Conseil fédéral exprime à l'ambassadeur Koenig ses remerciements pour les services rendus.

— M. William Frei, actuellement ambassadeur au Pérou et Bolivie en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en Argentine (ats)

Nominations au Département politique fédéral

Le Conseil fédéral a procédé aux nominations suivantes :

M. François de Ziegler, actuellement chef du Secrétariat politique en qualité de directeur de la Direction des organisations internationales. M. de Ziegler est autorisé à se prévaloir du titre d'ambassadeur plénipotentiaire dans l'exercice de ces fonctions. Il succède à l'ambassadeur Keller nommé ambassadeur en Autriche.

M. Jean Cuendet, actuellement premier collaborateur du chef de la mission diplomatique suisse à Beyrouth, en qualité de chef du Secrétariat politique. Le titre de ministre lui a été conféré dans l'exercice de ces fonctions.

M. Anton Hegner, actuellement premier collaborateur du chef de la mission diplomatique suisse à Cologne, en qualité de directeur-suppléant de la direction politique. Le titre d'ambassadeur lui a été conféré dans l'exercice de ces fonctions, il succède à l'ambassadeur Charles Mueller, nommé récemment secrétaire général de l'association européenne de libre-échange à Genève. (ats)

Maison suisse de retraite

recherche aide comptable confirmé(e) (comptabilité générale, journaux auxiliaires, paies, etc.) Travail varié. Contact humain avec les pensionnaires. Place stable. (42 heures. Responsabilités). s'adresser directement à la Maison Suisse de Retraite — Tél. : 642.21.41).

BON DE COMMANDE

LA PEINTURE SUISSE



Cet ouvrage se trouve en vente chez votre librairie ou peut être obtenu en retournant ce bon de commande chez Delachaux & Niestlé - 32, rue de Grenelle — 75007 Paris. Prix FF. 230.— l'exemplaire plus Fr. 15.— pour port et emballage.

Je vous prie de trouver ci-joint le montant de ma commande par CCP ou chèque bancaire, à l'adresse ci-dessus :

Nom

Prénom

Adresse

Veuillez m'envoyer ex.

LA PEINTURE SUISSE

— Ed. française

LA PEINTURE SUISSE

— Ed. allemande

**

Deux Suisses participent à la course « Financial-times-clipper-race »

Deux Suisses, MM. Raymond Weber de Schlieren et Ruedi Zimmermann de Mabern, ont pris le départ le 31 août, à Sherness, à l'embouchure de la Tamise, à la régate connue sous le nom de Financial-times-clipper race, qui fait le tour de la terre. Les Suisses sont à bord du yacht néerlandais « The great Escape », qui doit les mener, au cours d'une première étape jusqu'à Sydney, puis retour à Londres via Le Cap Horn, dans la seconde étape.

Le but de cette régate tend à démontrer que les yachts modernes sont à même d'égaler les temps des « clipper » à ceux du 19^e siècle. Elle fait l'objet de prescriptions de sécurité parti-

culièrement rigoureuses, étant donné qu'une compétition analogue il y a deux ans avait fait trois victimes. Il n'est dès lors pas surprenant que sur 70 candidats, seuls 4 yachts ont réussi l'examen d'admission à la course. Les participants viennent de France, des Pays-Bas, d'Italie, d'Angleterre et de Suisse. (ats)

**

Un plastique suisse pour équiper les futurs vaisseaux de l'espace ?

La « Nasa » (national aeronautics and space administration) et la filiale américaine d'une grande entreprise chimique suisse (Ciba-Geigy) viennent de conclure un contrat pour étudier ensemble les possibilités d'application d'une nouvelle matière plastique découverte par les chimistes de la firme : le n-cyanosulfonamide. Cette résine, qui s'avère très légère et ininflammable, supporte de hautes températures, se laisse facilement travailler et est un bon isolant pour l'électricité, autant de qualités rarement réunies dans un même plastique, relève Infochimie.

Les recherches porteront sur les possibilités d'application de cette nouvelle matière pour la construction des avions conventionnels aussi bien que des cabines spatiales. On pense notamment que ce matériau, combiné à d'autres, pourrait permettre d'alléger le poids mort des vaisseaux de l'espace, en particulier ceux qui sont prévus pour faire la navette entre la terre et les stations orbitales pour ravitailler les astronautes dans l'espace. (ats)

Les cartes journalières, nouvelle offre spéciale des entreprises suisses de transport

Cet automne, les entreprises suisses de transport délivrent de nouveau des cartes journalières. La première campagne de ce genre, au cours de laquelle 36 000 cartes ont été vendues, s'est déroulée en mai dernier. Les cartes journalières sont émises :

— Les samedis et les dimanches, du 11 octobre au 30 novembre,

Le rayon de validité de ces cartes est semblable à celui des abonnements généraux ordinaires : il couvre tout le réseau des CFF ainsi qu'une grande partie des chemins de fer privés et des entreprises, de navigation (5 000 km au total). Pour d'autres compagnies privées, pour les lignes d'automobiles des P.T.T et de nombreuses entreprises concessionnaires, les adultes peuvent retirer des billets à demi-tarif, le prix de la carte journalière est de 36 francs en seconde classe et de 54 francs en première.

Pour les enfants, il est perçu la demi-taxe de la classe correspondante et pour les chiens la moitié du prix de seconde classe. Les cartes journalières s'assortissent même des facilités offertes aux familles. Par exemple, le père, la mère et deux enfants de 6 à 16 ans n'ont besoin que de deux cartes entières au lieu de trois. Ces titres de transport sont en vente à tous les guichets des billets des CFF et dans la plupart des gares des chemins de fer privés, sans qu'une photographie soit nécessaire. (ats)

**

Comment promouvoir la profession de danseur en Suisse

Encore assimilée à l'heure actuelle à une sorte de sous-prolétariat, la profession de danseur en Suisse n'a jamais été reconnue comme « quelque chose de sérieux ». On attribue généralement aux danseurs de ballet des tares fondamentales, telle que légèreté de mœurs, voire homosexualité. Or, on assiste à un intérêt croissant du ballet auprès des jeunes gens et du public en général. Aux Etats-Unis, au Canada, en R.F.A., aux Pays-Bas, en Belgique ou en Grande-Bretagne, il n'est pas rare de voir quatre compagnies différentes jouant simultanément à guichet fermé. Comme dans bien des domaines culturels et artistiques, la Suisse fait figure de parent pauvre. Car il n'y existe aucune politique dynamique du ballet qui puisse apporter un rayonnement comparable à celui de nos grands ensembles symphoniques, par exemple. Pour y porter remède, une conférence a récemment réuni à Berne l'association faîtière suisse des professionnels de la danse (asd) et les chorégraphes de ballet des théâtres suisses. En présence du président de l'A.S.D., M. F.-W Koechler, et des vice-présidents Braun-

schweig et J. Deroc, les participants ont décidé de conjuguer leurs efforts pour définir une politique de ballet au niveau national et pour contribuer à promouvoir la profession de danseur dans notre pays. (ats)

**

La montre à quartz la plus plate du monde

Parmi les nombreuses nouveautés horlogères exposées à la Foire de Bâle, on peut notamment citer la « Golden Shadow Quartz », présentée par une manufacture d'horlogerie de Genève (Suisse). En raison de sa précision et de sa sécurité de marche, la montre à quartz a pris, ces dernières années, une importance croissante sur le marché ; mais elle présente souvent l'inconvénient d'être volumineuse et difficile à faire réparer vu le manque de connaissances en électronique des horlogers. L'entreprise genevoise, spécialisée dans la fabrication de montres ultra-plates et élégantes, s'est attachée à développer un mouvement à quartz entièrement inédit, qui permette de créer un modèle plat et élégant tout en garantissant une très grande sécurité de marche, et dont la construction modulaire facilite les travaux d'entretien. Après quatre années de recherches, les techniciens de l'entreprise genevoise ont mis au point un mouvement miniaturisé ayant un diamètre de 24 mm et une hauteur (pile comprise) de 3,45 mm seulement, ce qui leur a permis de créer la montre à quartz la plus plate du monde. Très élégante, cette montre présente toutes les garanties de fiabilité et de résistance aux éléments extérieurs (antimagnétisme, etc). Le mouvement ren-

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

FRANCIS MONA

39, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux

Tél. : 776-13-37

ferme quatre modules (module mécanique, quartz avec une fréquence de 32'768 Hz, circuit intégré et moteur) qui sont facilement remplaçables. (OSEC)

Un lexique économique

Désireuse de fournir à ses adhérents une formation continue dans les branches qu'elle représente et dans celles qui lui sont liées, la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment (fobb) vient d'éditionner une brochure intitulée « *lexique économique fobb* » diffusée parmi ses membres. Bien des termes et des expressions particuliers à certains domaines, comme tout ce qui concerne le mouvement financier, auparavant incompréhensibles pour le profane, y sont clairement expliqués. Le lexique aborde l'économie en général, plus particulièrement ce qui touche aux salaires, aux relations paritaires, à la protection du travailleur. Il rendra service dans la période difficile que nous vivons. (ats)

Un Suisse nommé secrétaire général de l'UER

M. Regis de Kalbermatten, de la Société de radiodiffusion et télévision a été nommé au nouveau poste de secrétaire général de l'Union européenne de radiodiffusion (uer) avec

ORFEVRERIE WISKEMANN

LISTES DE MARIAGE

métal argenté	porcelaine
acier inoxydable	cristaux

articles cadeaux

Conditions spéciales
pour nos abonnés

13, rue Lafayette
75009 Paris **874-70-91**

effet au 1^{er} juillet 1976. Sa nomination a été ratifiée à l'unanimité par l'assemblée générale de l'union qui se tient à Saint-Moritz à l'occasion du 25^e anniversaire de cette organisation. Monsieur Henrick Hahr, ancien directeur général adjoint des services radio, prendra sa retraite comme directeur de l'office administratif en juin 1976. (ats)

Les Suisses aiment être actionnaires

Selon une enquête effectuée par la « Schweizerische Handelszeitung » qui paraît à Zurich, il apparaît que le nombre des actionnaires en Suisse a sensiblement augmenté depuis 1973 pour dépasser, aujourd'hui le demi-million.

N'entrent en considération dans l'enquête que les sociétés qui, en 1973, avaient répondu à un questionnaire. Le nombre des actionnaires de ces sociétés a passé de 414 356 à 466 735 (+ 12 pour cent).

Le nombre des actions nominatives a également augmenté entre 1973 et 1975. Selon la « Handelszeitung », le nombre des personnes possédant de telles actions a augmenté de 13 pour cent, pour atteindre 303.301. Dans ce nombre ne sont toutefois pas compris les actionnaires des trois principales banques du pays qui, entretemps, ont émis pour 8 millions de francs d'actions à 100 francs (les données statistiques exactes faisant encore défaut).

A fin juillet, le nombre des détenteurs d'actions nominatives était de 315.367 (y compris les doubles actionnaires) et des détenteurs d'actions au porteur de 239.258, soit un total de 501.833 actionnaires (y com-

pris les doubles actionnaires). Les actions les plus répandues, provenaient de l'industrie, suivies de celles de banques, des sociétés financières, des assurances et des sociétés de transport. Si dans l'industrie les actions nominatives étaient les plus nombreuses, la situation était inverse dans les banques et les sociétés financières.

Von Roll a vu le nombre de ses détenteurs d'actions nominatives passer, en deux ans, de 5 010 à 6 518 (+ 30 pour cent). Chez Sandoz, ce nombre a augmenté de 12 pour cent pour atteindre 29.800, chez Ciba-Geigy de 16 pour cent pour atteindre 60.412. Alusuisse, a vu le nombre des actionnaires progresser de 80 pour cent (29.000 actionnaires). Le rachat de Lonza et la participation à Motorcolumbus ne sont certainement pas étrangers à cette impressionnante progression. (ats)

Recherches fromagères : un « bleu » suisse ?

Les commissions d'experts pour le gruyère et pour les fromages à pâtes mi-dure et molle, réunies récemment à Moudon sous la présidence de Monsieur Bernard Blanc, directeur de la station fédérale de recherches laitières de Berne-Liebefeld,

ont défini le programme de recherche qui commencera au printemps 1976 dans la nouvelle fromagerie expérimentale de Moudon.

La priorité a été donnée au gruyère, car il doit faire face, actuellement, à certains problèmes de qualité, surtout au niveau de la conservation. Dans le domaine des pâtes mi-dure et molle, où aucune recherche systématique n'a encore été faite en Suisse, l'évolution du marché mondial du fromage rend nécessaire une intervention planifiée. Cette année encore, c'est l'étude de la fabrication du fromage « bleu » et du fromage « persillé » qui aura la primeur, en relation avec l'installation à Lucens d'une unité de fabrication industrielle de l'union laitière vaudoise, en collaboration avec l'union centrale des producteurs suisses de lait. (ats)

Adhésion de la Suisse à l'organisation mondiale du tourisme (omt)

Siégeant à Berne sous la présidence de Mme Gabrielle Nanchen conseillère nationale, et en présence de Willi Ritschard, conseiller fédéral, la Commission du Conseil national s'est occupée de la question de l'adhésion de la Suisse à l'organisation mondiale du tourisme (omt). Malgré quelques réserves, la commission a recommandé cette adhésion à la Chambre. Pays traditionnel du tourisme et, de ce fait, fortement dépendant de l'étranger, notre pays ne peut que profiter de la coopération internationale dans ce domaine. L'adhésion à l'OMT, organisation dotée d'un budget relativement modeste, ne peut être décidée sur la base des considérations pure-

Le Français

3, avenue de l'Opéra
Tél. OPE. 88-20

Comme par le passé,
vous y dégusterez
la bonne fondue suisse
et les délicieuses croutes
au fromage

ment économiques d'une analyse coût-avantages. Certains principes de politique, étrangère et le souci du renom international de la Suisse doivent également jouer un rôle. Pour des raisons politiques et économiques, la commission regrette que le siège de l'OMT, provisoirement installé à Genève, soit déplacé à Madrid. Elle a pris connaissance des différents motifs qui ont déterminé ce changement. Contrairement à l'Espagne, pays à régime autoritaire, la Suisse n'était pas en mesure, en raison de la situation précaire des finances fédérales, de supporter les frais de représentation élevés pour la première assemblée des pays membres et pour le quartier général de l'OMT. De plus, la tendance internationale est de décentraliser les sièges des nouvelles organisations et de les fixer ailleurs qu'à New-York ou Genève considérées comme saturées. A cet égard, la Commission a exprimé son regret que le siège de l'OMT n'ait pu être déplacé dans une autre ville touristique importante du pays ayant un besoin urgent de nuitées d'hôtes étrangers. (ats)

Les Suisses épargnent plus pour leurs vieux jours en période de récession

En période de récession, les Suisses épargnent plus pour avoir de quoi se retourner en cas de besoin, en revanche ils épargnent moins pour des acquisitions importantes. C'est ce qu'il ressort d'un sondage d'opinion mené par le Crédit suisse.

Peu avant la fin de 1974, 41 pour cent des personnes interrogées ont déclaré épargner en vue de leur sécurité ou de leurs vieux jours. En été 1975, 50 pour cent ont répondu par l'affirmative,

réflétant dans leur évolution l'insécurité engendrée par la récession.

En revanche, tandis qu'à fin 1974, 50 pour cent des personnes interrogées épargnaient en vue d'achats particuliers, ce chiffre n'était plus de 40 pour cent en été 1975. C'est ainsi que l'épargne en vue de l'achat d'une voiture a regressé de 6 à 3 pour cent. Une diminution de l'épargne a également été enregistrée pour les maisons particulières, les dépenses de ménage, les entreprises privées et, fait étonnant, l'instruction et la formation. Les épargnes pour les vacances par contre n'ont pas diminué par rapport à la fin de 1974. (ats)

Discretions et neutralité : deux règles d'or pour le CICR

Le Comité international de la Croix-Rouge doit résoudre un sérieux dilemme : d'un côté, il lui faut observer une discréption absolue sur la majorité de ses interventions pour en garantir le succès ; d'autre part il se doit, à titre d'institution suisse à vocation internationale, de jouir de l'appui de la population helvétique, ce que ne saurait lui procurer qu'une information publique de grande envergure. Tel est en substance l'avis exprimé par le président désigné du CICR, M. Alexandre Hay, au cours d'une table ronde organisée à Berne, dans le cadre de l'assemblée des délégués de la Nouvelle Société Helvétique (nsh). M. Hay a souligné avoir été « littéralement surpris » en entrant au CICR de découvrir l'activité fort étendue de cette institution.

Discretions et neutralité sont deux règles d'or pour mettre de son côté toutes les chances de succès, a déclaré pour sa part

l'ancien conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi, membre du CICR. L'information du public, nécessaire et bien légitime, ne doit pas se faire au détriment d'individus en péril. Cette neutralité du CICR doit être plus exigeante que celle dont se réclame notre pays en général. étant donné que le CICR doit négocier avec différents gouvernements et organisations, il en résulte déjà passablement de malentendus et disparités à replacer dans leur contexte international. L'éventualité d'une association de la Suisse à l'O.N.U., sous réserve d'y pouvoir conserver ses principes de neutralité, serait sans effet préjudiciable au CICR.

Une internationalisation du CICR, c'est-à-dire une modification de sa charte stipulant que seuls des citoyens suisses le constituent signifierait sa liquidation pure et simple, a expliqué M. Tschudi. Quant à Monsieur Hay, il estime qu'une telle ouverture entraînerait sa politisation, et porterait atteinte à la confiance qu'il suscite. Monsieur Hay a ensuite rappelé que le budget actuel à disposition du CICR (interventions extraordinaires exceptées) s'élevait à 18-20 millions de F. Mais, a-t-il poursuivi, l'activité de cette institution ne cesse de se développer, ce qui a une répercussion certaine sur les moyens dont le CICR dispose. (ats)

Prix Nobel : félicitations du Conseil fédéral

M. Pierre Graber, Président de la Confédération, au nom du Conseil fédéral, et Monsieur Hans Huerlimann, chef du Département fédéral de l'intérieur, ont envoyé chacun un message de félicitations au professeur Vladimir Prelog, de l'Ecole Polytechnique fédérale

+GF+

Raccords
et
Robinetterie
en fonte malléable
+ GF +

Raccords
et
Robinetterie
en matière plastique
+ GF +

Machines à fileter
et à tronçonner
+ GF +

Machines à grenailler

Raccords à bague
de serrage
système SERTO,
cuivre, aciers et inox

Vannes SAUNDERS

Lavabos - Fontaines
ROMAY

Georges FISCHER sa

14, rue Froment - PARIS-11^e

Tél. : 700-37-42 à 37-44

Télex : 23922 Fischer Paris

de Zurich, qui vient de recevoir le prix Nobel de chimie. Le télégramme du conseiller fédéral Huerlimann indique entre autres que « la remise du prix Nobel n'honore pas seulement votre remarquable activité d'enseignant et de chercheur, mais également les Ecoles Polytechniques fédérales ».

M. Jakob Burckhardt, président du Conseil d'école des Ecoles Polytechniques fédérales et M. H. Zollinger, recteur de l'EPF Zurich ont également pris position au sujet de cette attribution. M. Burckhardt a qualifié le professeur Prelog de « chimiste remarquable de renommée mondiale ». La remise du prix Nobel au professeur Prelog rappelle une « heureuse tradition », a-t-il encore indiqué, car cinq professeurs de l'EPF ont déjà été honorés par l'Académie royale de sciences de Suède. Parmi ceux-ci, un maître de M. Vladimir Prelog, le professeur Ruzicka. Ces cinq porteurs du prix Nobel sont tous nés à l'étranger. Le président du Conseil d'Ecole des Ecoles Polytechniques a encore affirmé que cette distinction « prouve le niveau particulièrement élevé de la recherche en chimie dans le laboratoire chimique de Zurich ». (ats)

Décès du prélat Giuseppe Crivelli

Le prélat Giuseppe Crivelli, ancien directeur de Caritas est décédé à Granges, à l'âge de 75 ans.

Giuseppe Crivelli était le fils d'un entrepreneur d'une famille tessinoise. Après avoir fréquenté le technicium de Bienne, le collège d'Engelberg, il se consacra à l'étude de la théologie à Lucerne, Fribourg et Fribourg-en-Brisgau, fut ordonné prêtre en 1934. En 1941, il devint directeur de Caritas

suisse à Lucerne et fonda en 1950 Caritas Internationalis à Rome. Pendant la guerre et surtout les années d'après-guerre, il s'occupa tout particulièrement des prisonniers et des populations nécessiteuses des pays voisins.

De 1953 à 1969, le prélat Crivelli dirigea le 'home d'enfants St-Joseph, à Granges, et mit son expérience à la disposition de nombreuses organisations suisses, dont Pro Infirmis. Il était bourgeois d'honneur d'Epinal, docteur honoris causa de la faculté de Théologie de l'université de Fribourg-en-Brisgau et chanoine honoraire des cathédrales de Metz, Luxembourg, Salzbourg et Mayence. (ats)

50 ans de présence touristique à Vienne

L'agence de Vienne de l'Office National Suisse du tourisme que dirige M. Hans Dutler, a fêté son cinquantième anniversaire par la publication d'une plaquette « Dank an Wien », qui souligne l'excellence des relations entre les deux pays touristiques voisins. Le bureau de l'Office national suisse du tourisme a tenu à cette occasion une séance à Vienne, sous la présidence de M. Gaston Luvini, président de l'ONST. Il y a préparé le programme d'action pour 1976 ainsi que la rénovation de quelques agences de l'ONST en Europe et en Amérique du sud. Au cours d'une réception à laquelle ont pris part de nombreuses personnalités autrichiennes et suisses, M. Luvini, président, et M. Werner Kaempfen, directeur de l'ONST, ont évoqué les échanges entre les deux pays et reçu les félicitations et les vœux de l'Autriche apportés par M. J. Staribacher, ministre autrichien du commerce. (ats)